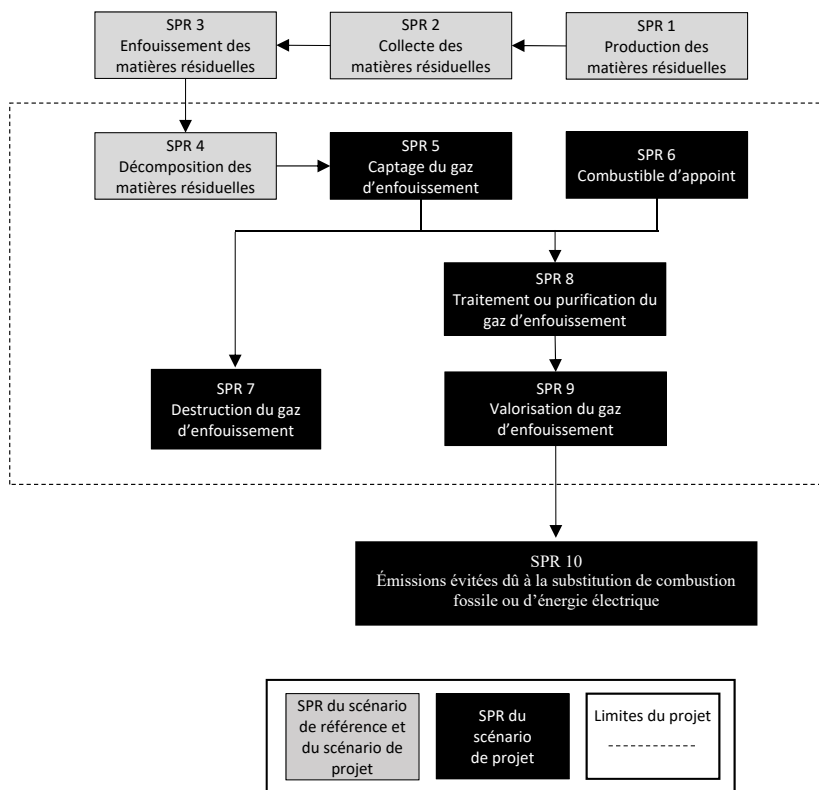


**Figure 1 : Illustration des limites du projet**



**Note explicative** : Le scénario de référence représente les sources, les puits et les réservoirs de GES (SPR) présents en l'absence du projet admissible à la délivrance de crédits compensatoires. Le scénario de projet représente les SPR présents lors de la réalisation du projet. Tous ces SPR ne font pas nécessairement partie du projet admissible à la délivrance de crédits compensatoires; seuls les SPR dans les limites du projet doivent être considérés.

**Tableau 1 – Description des sources, des puits et des réservoirs de GES (SPR)**

# SPR	Description	GES visés	Applicabilité : scénario de référence (R) et / ou scénario de projet (P)	Inclus ou exclus dans les limites du projet
1	Émissions de GES résultant de la production des matières résiduelles	NA	R, P	Exclus
2	Émissions de GES résultant de la collecte des matières résiduelles	CO <sub>2</sub>	R, P	Exclus
		CH <sub>4</sub>		Exclus
		N <sub>2</sub> O		Exclus
3	Émissions de GES résultant des activités d'enfouissement des matières résiduelles	CO <sub>2</sub>	R, P	Exclus
		CH <sub>4</sub>		Exclus
		N <sub>2</sub> O		Exclus
4	Émissions de GES résultant de la décomposition des matières résiduelles dans le lieu d'enfouissement	CO <sub>2</sub>	R, P	Exclus
		CH <sub>4</sub>		Inclus
5	Émissions de GES résultant de l'opération du système de captage du gaz d'enfouissement	CO <sub>2</sub>	P	Inclus
		CH <sub>4</sub>		Exclus
		N <sub>2</sub> O		Exclus
6	Émissions de GES résultant de l'utilisation de combustibles d'appoint	CO <sub>2</sub>	P	Inclus
		CH <sub>4</sub>		Inclus
		N <sub>2</sub> O		Inclus
7	Destruction du gaz d'enfouissement à l'aide d'un dispositif de destruction visé à l'annexe A	CO <sub>2</sub>	P	Exclus
		CH <sub>4</sub>		Inclus
		N <sub>2</sub> O		Exclus

8	Émissions de GES résultant de l'utilisation de sources d'énergie supplémentaire nécessaires au traitement ou à la purification du gaz d'enfouissement avant d'être valorisé, le cas échéant	CO <sub>2</sub>	P	Inclus
		CH <sub>4</sub>		Inclus
		N <sub>2</sub> O		Inclus
9	Valorisation du méthane à l'aide d'un dispositif de valorisation visé à l'annexe A	CO <sub>2</sub>	P	Exclus
		CH <sub>4</sub>		Inclus
		N <sub>2</sub> O		Exclus
10	Émissions de GES évitées dues à la substitution de combustible fossile ou d'énergie électrique par du méthane généré par le projet	CO <sub>2</sub>	P	Exclus
		CH <sub>4</sub>		Exclus
		N <sub>2</sub> O		Exclus